Prévention

Prévenir les risques de lésions à la tête chez les marins professionnels

Domaine(s) :

- Santé, Employeur, L'Enim

Sur la période 2016-2020, 339 accidents du travail maritime (ATM [1]) ayant pour siège de lésion la tête ont été recensés chez les marins professionnels. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 54 % à la pêche,
- 37 % au commerce maritime,
- 8 % dans les cultures marines.

Ces accidents ont entrainé la perte de plus de 14 000 jours de travail et le versement par l'Enim de plus de 500 000 € (frais médicaux, hospitalisations, indemnités journalières, rentes, pensions…)

Les conséquences pour les marins sont principalement :

- des **plaies ouvertes** (pour **41 %** des ATM) qui génèrent, pour la moitié d'entre elles, un arrêt de travail d'une durée moyenne de 36 jours,
- des **lésions traumatiques superficielles** (**21 %** des ATM) qui génèrent, pour la moitié d'entre elles, un arrêt de travail d'une durée moyenne de 43 jours,
- des **fractures du crâne** (**20 %** des ATM) qui génèrent, pour les trois quart d'entre elles, un arrêt de travail d'une durée moyenne de 133 jours,
- enfin, des **lésions traumatiques intracrâniennes** (pour **9 %** des cas) qui génèrent, pour 80 % d'entre elles, un arrêt de travail d'une durée moyenne de 132 jours.

Une affiche pour sensibiliser les marins au port des EPI de la tête

En complément des solutions techniques et organisationnelles pouvant être mises en œuvre pour réduire les risques de blessures à la tête, **les marins doivent porter une protection de la tête** qui, selon les situations de travail, peut être un casque ou une casquette.

Cette affiche a pour objectif de rappeler aux marins qu'il s'agit d'un EPI (équipement de protection individuelle) important et efficace pour éviter les accidents en cas de chute d'objets de hauteur ou de chocs contre un obstacle fixe.

Au format A2, l'affiche peut être téléchargée [2] ou commandée auprès de l'Institut maritime de prevention [3] (IMP).

Télécharger l'affiche **[2]**

Une dossier web et des fiches de prévention

Nous avons mené une étude statistique exhaustive sur les caractéristiques des accidents à la tête dont les marins professionnels sont victimes à la pêche, au commerce et dans les cultures marines : répartition par métier, par position du navire, par genre d'accident, etc.

Le dossier web [4] que nous avons élaboré regroupe l'ensemble de ces données et plus encore : analyse des accidents graves et préconisations de prévention par secteur.

Enfin, trois fiches de prévention sectorielles qui résument l'ensemble de ces informations sont disponibles au téléchargement.

Consulter le dossier web **[4]**

Mis à jour le 02/09/24

URL source: https://www.enim.eu/actualites/prevenir-risques-de-lesions-tete-chez-marins-professionnels